

**DIU « Entrée dans le métier »  
Parcours 2<sup>nd</sup> Degré (CPE et enseignants)  
INSPE de l'Académie de Reims**

**UE A : construction d'une posture réflexive et lien à la recherche en éducation**

**Recherche en Education et Formation** : intérêts et apports pour le métier.  
La mobilisation des connaissances issues de la recherche pourrait alimenter la réflexion des problématiques émergeant des ECR (articulations des heures).  
Exemples : étude des stéréotypes dans l'éducation, apprentissage explicite, biais de l'évaluation...

**Espaces Collectifs Réflexifs Didactiques** : travail à partir des expériences de classe

**ECR Transversaux** : travail à partir des expériences en établissement

Bloc de compétences visé : le professeur, le CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel.

Compétences du référentiel mobilisées :

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Modalités de Contrôle de Connaissances : dossier déposé sur le bureau virtuel

## **UE B : savoirs transversaux**

### **B1 – Formation Numérique**

Création d'une ressource éducative libre, mise en œuvre d'une séance pédagogique, mobilisant des outils numériques, analyse réflexive, identité professionnelle et e-réputation, numérique et juridique...

#### Bloc de compétences visé :

- **le professeur**, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages
- **le CPE**, le conseiller principal d'éducation, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves

Compétence du référentiel mobilisée : intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.

Modalités de Contrôle de Connaissances : dossier déposé sur le bureau virtuel

### **B2 – Valeurs et Principes du Système Educatif**

Partage des principes et valeurs de la République, laïcité (agent d'état), promotion de l'égalité filles – garçons, contribution à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative, scolarisation inclusive de tous les enfants...

Bloc de compétences visé : le professeur, le CPE, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

#### Compétences du référentiel mobilisées :

CC1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'établissement scolaire. CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école CC14.  
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Modalités de Contrôle de Connaissances : dossier déposé sur le bureau virtuel

### **B3 – Connaissance du système éducatif et du lieu d'exercice**

Ethique et déontologie du professeur, appartenance à une équipe éducative, co-éducation, climat scolaire, lutte contre le décrochage scolaire, parcours éducatifs, pédagogie de projets...

Bloc de compétences visé : le professeur, le CPE, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

#### Compétences du référentiel mobilisées :

CC1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'établissement scolaire. CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Modalités de Contrôle de Connaissances : dossier déposé sur le bureau virtuel

## **UE C : savoirs didactiques (professeurs) ou professionnels (CPE)**

L'INSPE de l'Académie de Reims, l'EAFC et les IA-IPR et IEN-ETG, et ce, en fonction des ressources locales et des effectifs, coconstruisent la formation du stagiaire.

### Bloc de compétences visé :

- **le professeur**, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages
- **le CPE**, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves

### Compétences du référentiel mobilisées :

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe.

Modalités de Contrôle de Connaissances : dossier déposé sur le bureau virtuel.